



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

# Rapport annuel 2011

«Mutation et développement»

H+: Schweizer Spitäler, Kliniken und Pflegeinstitutionen  
H+: Hôpitaux, clinique et institutions de soins suisses  
H+: Gli Ospedali, le cliniche e gli istituti di cura svizzeri



#### «Le Secrétariat central sous un nouvel angle»

Les illustrations du rapport annuel 2011 représentent les collaboratrices et collaborateurs de H+ durant la rénovation complète de l'immeuble de la Lorrainestrasse 4A à Berne.

## H+: Quatre centres

**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Secrétariat central  
Lorrainestrasse 4 A  
3013 Berne  
Tél. 031 335 11 11  
Fax 031 335 11 70  
geschaeftsstelle@hplus.ch  
www.hplus.ch

**H+ Bildung**  
Rain 36  
5000 Aarau  
Tél. 062 926 90 00  
Fax 062 926 90 01  
info@hplus-bildung.ch  
www.hplus-bildung.ch

**Espace Compétences SA**  
Rte de Grandvaux 14  
1096 Cully  
Tél. 021 799 92 60  
Fax 021 799 92 65  
info@espace-competences.ch  
www.espace-competences.ch

**H+ Caisse de pension Veska**  
Jurastrasse 9  
5000 Aarau  
Tél. 062 824 63 79  
Fax 062 824 64 59  
info@veskapk.ch  
www.veskapk.ch

## Impressum

**Idée et rédaction** Conrad Engler, Nicole Fivaz, H+ Les Hôpitaux de Suisse, Berne  
**Traductions** Marlyse et Laurent Aubert  
**Photographie** Nadia Schweizer, Berne  
**Conception** Touch Design AG, Lucerne  
**Mise en page et impression** ea Druck + Verlag AG, Einsiedeln

# Sommaire

<b>Editorial</b> SwissDRG dans tous les cas	4
<b>La page du Ministre de la santé</b> Meilleure qualité – sécurité plus élevée – primes plus basses	5
<b>Pour le lecteur pressé</b> L'essentiel en bref & l'organigramme de l'association	6
<b>H+ et les thèmes politiques actuels</b>	7
<b>Comité &amp; Secrétariat central</b> H+ en un coup d'œil, Membres du Comité & Les collaborateurs du Secrétariat central de H+	9
<b>Boussole</b> Le rôle capital des hôpitaux et cliniques	10
<b>Issue Management Public Affairs</b> Des alliances nouvelles et plus fortes	12
<b>Communication</b> Améliorer encore ce qui va bien	13
<b>Politique de la santé</b> La compensation des risques dans l'ombre du Managed Care	14
<b>Politique de la formation et du personnel</b> Le financement de la formation en entreprise à l'épreuve	15
<b>Formation continue</b> H+ Bildung & Espace Compétences SA	15
<b>Agenda H+ 2011</b>	16
<b>Qualité</b> Les patients sont satisfaits	18
<b>Gestion</b> L'édifice est sur pied	19
<b>Tarifs</b> Les partenaires tarifaires mis à l'épreuve	20
<b>Un regard sur les conférences actives de H+</b>	22
<b>Un regard sur les commissions techniques de H+</b>	23
<b>Les activités de H+</b>	24
<b>Le réseau de H+</b>	25
<b>Rapport financier</b> Comptes 2011	26

**Contact:**

H+ Les Hôpitaux de Suisse  
Secrétariat central  
Lorrainestrasse 4 A, 3013 Berne  
Tél. 031 335 11 11, Fax 031 335 11 70  
geschaefsstelle@hplus.ch  
www.hplus.ch

# SwissDRG dans tous les cas

Les années 2011 et 2012 resteront gravées dans les mémoires, chez H+ comme dans les hôpitaux et cliniques.

L'association et les membres ont eu fort à faire avec l'introduction du nouveau financement hospitalier et de

SwissDRG. Et le secteur a bien relevé le défi que représentait cette mise en œuvre.



Il serait audacieux de parler d'un démarrage sans accroc pour les forfaits par cas et les nouvelles règles du financement hospitalier. Pour les hôpitaux et les cliniques, qui étaient en première ligne, les changements étaient trop importants. Il en était de même pour les assureurs maladie et les cantons en tant que financeurs des prestations hospitalières. Et les grandes réformes mènent inévitablement à des discussions contradictoires. Le contraire serait d'ailleurs suspect.

Rétroactivement, il apparaît que c'est la planification hospitalière, les effets sur les patients et le montant de l'indemnisation des hôpitaux qui ont été le plus vivement débattus.

Le caractère conflictuel de la planification hospitalière était prévisible. Comme les cantons doivent désormais cofinancer tous les hôpitaux répertoriés, qu'ils soient publics, privés intra- ou extracantonaux, les listes ont été drastiquement raccourcies. On a observé parmi les cantons des attitudes radicalement différentes, allant de listes hospitalières largement ouvertes à des procédures totalement opaques en passant par des planifications transparentes par groupes de prestations. H+ a toujours estimé que les critères légaux de la qualité et de l'économicité des prestations devaient servir de référence pour les planifications des cantons. Le Tribunal administratif fédéral décidera si ces critères ont été pris en compte dans les cas litigieux.

Les médias ont accordé la plus haute attention aux conséquences que l'on redoutait pour les patientes et les patients. Les opposants à SwissDRG n'ont cessé de peindre sur la muraille le diable de la détérioration de la qualité: bloody exits, pas d'accès aux innovations, pas de suivi personnalisé. Ce catastrophisme est insensé.

Les hôpitaux et leurs collaborateurs peuvent et veulent se profiler par des prestations de haute qualité et de l'empathie. Une qualité déficiente et des soins expéditifs ruineront leur réputation dans les plus brefs délais. Le nouveau système de forfaits par cas entraîne beaucoup moins d'incitations biaisées que tous ceux qui l'ont précédé. La transparence, l'obligation de prodiguer des traitements complémentaires dans les 18 jours qui suivent la sortie et les mesures obligatoires de la qualité confondraient très vite ceux qui seraient tentés de tricher.

Le maintien d'une qualité élevée implique que les hôpitaux disposent de suffisamment d'argent à l'avenir pour financer leurs prestations, les innovations et les investissements. Les négociations sur les prix et les discussions sur la rémunération des investissements ont été particulièrement dures. La médecine moderne et les innovations nécessitent aussi des investissements élevés. A ce titre, le supplément de 10% sur les coûts d'exploitation fixé par la Confédération ne sera, à long terme, certainement pas suffisant.

SwissDRG a pris un bon départ. Il convient maintenant de tirer profit de l'expérience pour améliorer le système et son financement. La qualité, la sécurité et les besoins individuels des patients demeurent la priorité de H+, des hôpitaux et des cliniques.

---

*Charles Favre*  
*Président*

## Meilleure qualité – sécurité plus élevée – primes plus basses

Le Conseil fédéral est convaincu que les soins intégrés constituent un jalon important vers l'optimisation de notre système de santé. Durant les trois premières années suivant l'entrée en vigueur de ce projet, il est prévu que 60 pour cent des assurés intégreront un tel réseau de soins. L'aboutissement de cet objectif entraînerait des diminutions de coûts d'environ un milliard de francs. Mais la priorité ce n'est pas les économies, mais l'être humain. Tous les intéressés – les assurés, les assureurs et les prestataires – trouveront leur compte avec les soins intégrés qui constituent un vrai progrès. Les patients seront mieux soignés avec la suppression des doublons et des erreurs de traitement. Et cela grâce à une filière de soins cohérente et sous contrôle. La qualité s'améliore lorsque les fournisseurs de prestations travaillent ensemble plutôt que côte à côte. Les patients peuvent recourir au savoir-faire de tout un réseau et ne sont pas livrés à eux-mêmes face à l'impressionnante multiplicité des options offertes par le système de la santé. En résumé: l'interdisciplinarité et le travail en équipe contribuent à l'amélioration de la qualité et à la baisse des coûts. (...)

Il a d'emblée été reproché aux réseaux de soins intégrés de vouloir pratiquer une «médecine au rabais». On les soupçonne de rogner sur la qualité pour réaliser des économies. Cette méfiance est injustifiée, à en juger par le travail des réseaux existants. Avec les soins intégrés, la médecine risque-t-elle d'être soumise au diktat économique? Non, c'est exactement le contraire: un engagement efficace des ressources n'entraîne en aucun cas une diminution de la qualité. Au contraire, avec les soins intégrés, la qualité comme l'efficacité se trouvent simultanément renforcés. (...) Le législateur (...) impose l'assurance qualité comme partie intégrante des

soins intégrés. Il a prévu même que le Conseil fédéral puisse déterminer l'ampleur de la coresponsabilité budgétaire. C'est la preuve qu'une importance déterminante est accordée à la qualité, qui ne saurait en aucun cas être subordonnée à des restrictions budgétaires. De plus, la sécurité des patients s'améliore avec les soins intégrés: dans une société qui vieillit, où la morbidité va croissant, c'est d'une importance toujours plus grande. (...)

### Quel rôle jouent les hôpitaux dans les soins intégrés?

Le concept de la chaîne de soins est décisif. Les réseaux doivent garantir l'accès à toutes les prestations de l'assurance-maladie. Ils ont donc tout intérêt à coordonner étroitement leur collaboration avec les hôpitaux. Les réseaux de soins définissent avec les fournisseurs de soins la filière de traitement. Les hôpitaux doivent de leur côté déterminer comment leur rôle d'accompagnement des patients doit être conçu. L'introduction généralisée des DRG incite à réfléchir concrètement aux processus et à exploiter les marges d'optimisation. Avec l'introduction de SwissDRG, le législateur a posé les fondations d'une amélioration de la qualité et d'un renforcement de la concurrence sur la qualité. Une transparence accrue facilite les comparaisons, aussi bien de la qualité que des coûts. Les hôpitaux doivent s'engager dans cette concurrence.

*Extrait du discours tenu devant le Congrès de H+ (traduction de l'allemand)*

*Didier Burkhalter,  
Conseiller fédéral*



# L'essentiel en bref

## Politique de la santé

La politique de la santé de H+ s'est focalisée sur le financement hospitalier, les modalités d'introduction de SwissDRG – avec le monitoring des coûts et la protection des données – ainsi que les factures en souffrance en raison des primes impayées. Elle a eu également pour priorité la nouvelle loi sur la prévention et le projet de Managed Care qui inclut la compensation des risques. Le bilan de la 48<sup>e</sup> législature (2007–2011) se présente comme suit: H+ a accompagné 10 procédures législatives, participé à 105 consultations et auditions et suivi 920 interventions parlementaires. H+ a concentré son action sur les modifications de loi pertinentes pour les hôpitaux et sur les interventions politiques au niveau national.

## Communication

Un changement est intervenu à la tête du département de la Communication: le 1<sup>er</sup> novembre 2011, Conrad Engler a pris la succession de Reinhard Voegele. La nouvelle équipe de la communication s'est fixé pour mission de développer ce qui est éprouvé et d'améliorer ce qui va bien. L'évaluation externe de l'activité de l'Issue Management Public Affairs de H+ a livré un premier bilan intermédiaire positif. H+, en qualité d'association faitière des hôpitaux, est considérée comme crédible, compétente et bonne communicatrice par les principales parties prenantes du secteur de la santé.

## Gestion

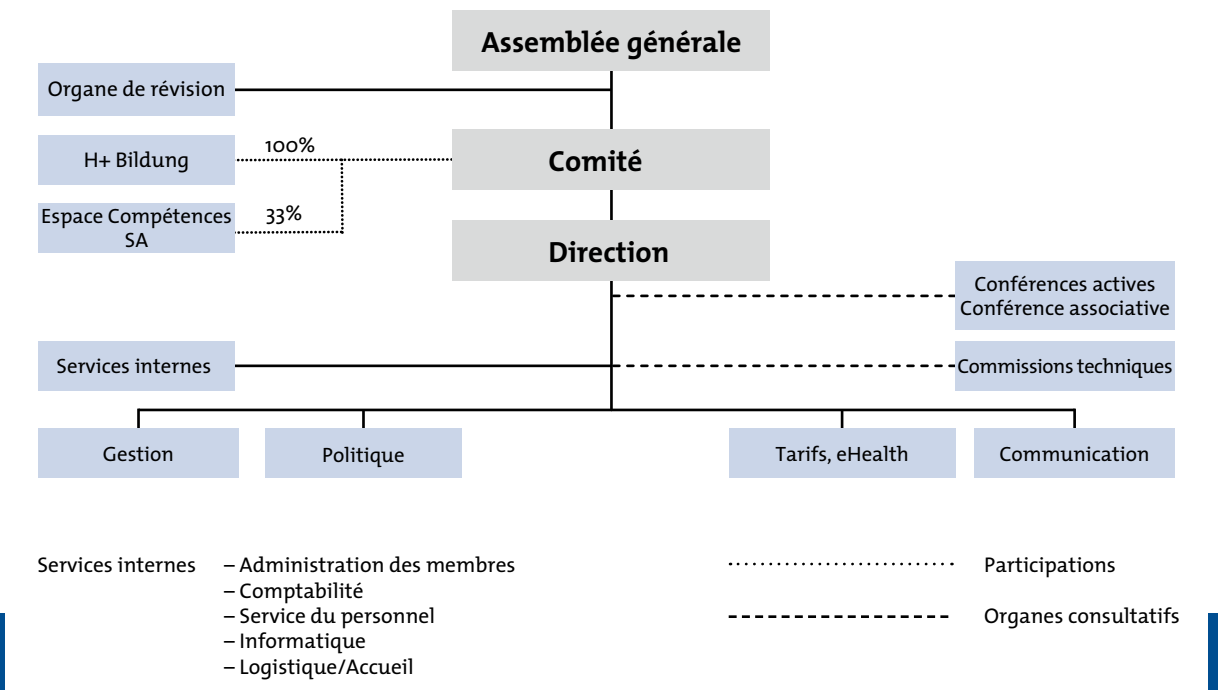
Des étapes importantes ont été franchies dans la comptabilité financière: le Manuel Swiss GAAP RPC de présentation des comptes dans les hôpitaux et les cliniques a été publié. Les Règles de comptabilisation et le Plan comptable ont été adaptés en conséquence. Des changements sont aussi enregistrés dans le domaine de la qualité: H+ a réactivé la Commission technique Qualité somatique aiguë, avec l'objectif de participer activement aux développements dans ce secteur. Enfin, l'instrument ITAR\_K Version 1.0 destiné à la préparation des négociations tarifaires a rencontré un grand intérêt auprès des membres.

## Tarifs & eHealth

SwissDRG et TARMED: ces deux dossiers ont occupé l'avant-scène en 2011. Durant cette année qui précède l'entrée en vigueur des nouveaux forfaits par cas, le Conseil fédéral a approuvé la structure tarifaire et fixé par ordonnance diverses modalités d'introduction. L'Assemblée générale 2011 de H+ a donné pour mission au Secrétariat central de développer un projet indépendant de révision de TARMED. Celui-ci va être coordonné avec le projet de la FMH. Parallèlement à la mise en œuvre de SwissDRG, les partenaires tarifaires se sont entendus sur un contrat actualisé pour le remboursement des dialyses ambulatoires.

# Organigramme de l'association

(État au mois de janvier 2012)



# H+ et les thèmes politiques actuels

Bilan de la 48<sup>e</sup> législature du Parlement: H+ a accompagné 10 procédures législatives, participé à 105 consultations et auditions et suivi 920 interventions parlementaires.

H+ a concentré ses activités politiques sur les projets qui concernent les hôpitaux et le secteur de la santé. De décembre 2007 à novembre 2011, durant la 48<sup>e</sup> législature, le Parlement s'est penché sur dix projets législatifs qui correspondaient à ce critère:

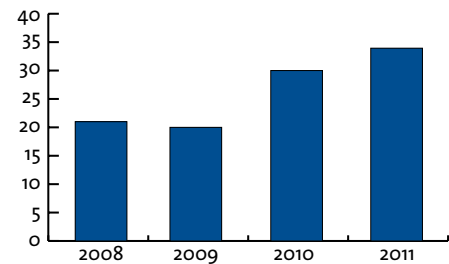
- + Loi sur la prévention, jusqu'à ce jour
- + Révision de la LAMaI sur le Managed Care, jusqu'à ce jour
- + Art. 42 al. 5 LAMaI, transmission des données, jusqu'en décembre 2011
- + Initiative parlementaire CSSS-N: maîtrise des coûts lors de l'entrée en vigueur de SwissDRG, 2011
- + Révision de la LAMaI, mesures urgentes du CF Couchepin 2009–2010
- + Révision de la LAMaI, gel des cabinets médicaux, jusqu'en 2010
- + Art. 64a LAMaI, factures en souffrance en raison des primes impayées, jusqu'en 2010
- + Loi sur la TVA, taux unique, jusqu'en 2010 et depuis la fin 2011
- + Révision de la LAMaI, financement des soins, jusqu'en 2008
- + Révision de la LAMaI, financement hospitalier, jusqu'en 2007.

Ces projets législatifs ont exigé un engagement très variable. Le dossier de la révision de la LAMaI sur le financement hospitalier a été assurément prioritaire. Le département Politique dispose maintenant du soutien actif de l'Issue Manager.

## Phase pré-parlementaire

Les consultations et les auditions occupent l'avant-scène dans la phase pré-parlementaire. Durant la 48<sup>e</sup> législature, H+ a répondu à 105 consultations et auditions. Là également, on constate que l'activité de H+ a beaucoup varié selon les années. Dans tous les cas, le Secrétariat central évalue le contenu et l'importance des

## Nombre de prises de position de H+



objets pour les hôpitaux, cliniques et institutions de soins. En cas de modifications qui touchent des catégories spécifiques de membres, le Secrétariat central les interroge de manière ciblée. Lorsque de nombreux membres, ou la totalité d'entre eux, sont concernés, une enquête auprès des membres est menée par le biais d'eFlash ou par e-mail en cas d'urgence. Dans certains cas, H+ reprend les réponses d'autres organisations, par ex. de la Société suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux (GSASA) ou de l'Union patronale suisse (UPS) à laquelle elle est affiliée.

Outre les auditions formelles, H+ est souvent partie prenante dans des groupes d'experts, par exemple durant la 48<sup>e</sup> législature, sur les thèmes de la Stratégie fédérale en matière de qualité dans le système de santé, de la Loi sur la prévention, de la cybersanté ou du Registre des tumeurs.

## Interventions parlementaires

H+ a suivi les interventions parlementaires qui concernaient la politique de la santé. Durant la 48<sup>e</sup> législature, leur nombre s'est élevé à 920. Certaines d'entre elles ont été soutenues par H+, comme la motion Cassis «Vérification des calculs par un organe collectif neutre» en 2011. D'autres ont été combattues, telle l'initiative parlementaire de la CSSS-E sur la part de financement cantons / assureurs lors de l'introduction de SwissDRG, en 2011 également.

Bernhard Wegmüller  
et Ursula Käser





*Changement au Comité: Arnold Bachmann (à gauche sur la photo) passe le témoin à Rolf Zehnder*



*Le Comité de H+ dans sa nouvelle composition: Matthias Mühlheim, Werner Kübler, Giorgio Pellanda, Adrian Dennler, Josef Müller, Ernst Frank, Fabian Schwab et Pierre-François Cuénoud (en haut, de gauche à droite) Ainsi que Kurt Meier, Rolf Zehnder, Charles Favre, Pascal Rubin et Robert Paul Meier (en bas de g. à dr.)*



## H+ en un coup d'œil

<b>Fondation de H+</b>	<b>1930</b>
<b>Membres au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	337 membres actifs: hôpitaux, cliniques et institutions de soins 11 membres associatifs 185 membres partenaires: institutions similaires aux hôpitaux, pouvoirs publics, écoles, institutions sociales, associations de personnel, entreprises, entreprises individuelles, particuliers

## Membres du Comité

Comité	13 représentants des membres	État en janvier 2012
<b>Président</b>	Charles Favre	<i>H+ Les Hôpitaux de Suisse, Berne</i>
<b>Vice-présidence</b>	Werner Kübler	<i>Universitätsspital, Bâle</i>
	Matthias Mühlheim	<i>Reha Rheinfelden, Rheinfelden</i>
<b>Membres</b>	Pierre-François Cuénoud	<i>Association des médecins dirigeants d'hôpitaux de Suisse (AMDHS), Réseau Santé Valais, Établissement hospitalier de Sion, Sion</i>
	Adrian Dennler	<i>Privatkliniken Schweiz, Hirslanden, Klinik Beau-Site, Berne</i>
	Ernst Frank	<i>SPITÄLER ZENTRALSCHWEIZ, Ennetbürgen</i>
	Kurt Meier	<i>Pflegezentren der Stadt Zürich, Zurich</i>
	Robert Paul Meier	<i>Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), Yverdon-les-Bains</i>
	Josef Müller	<i>Psychiatrische Dienste Graubünden, Coire</i>
	Giorgio Pellanda	<i>Ente Ospedaliero Cantonale (EOC), Bellinzona</i>
	Pascal Rubin	<i>Hôpital Riviera, Vevey</i>
	Fabian Schwab	<i>Association suisse des directrices et directeurs des soins infirmiers (ASDSI) Centre hospitalier de Bienne SA, Bienne</i>
	Rolf Zehnder	<i>Kantonsspital Winterthur, Winterthur</i>

## Les collaborateurs du Secrétariat central de H+

État en janvier 2012

Wegmüller Bernhard	<i>Directeur</i>
Althaus Stefan	<i>Assistant au département Communication/Webpublisher</i>
Balsiger Jürg	<i>Responsable de la comptabilité et du service du personnel</i>
Berger Stefan	<i>Chef de projet Politique sanitaire</i>
Besson Pascal	<i>Responsable du département Gestion, membre de la Direction</i>
Bienlein Martin	<i>Responsable du département Politique, membre de la Direction</i>
Bigler Claudia	<i>Assistante au département Gestion</i>
Djelid Dorit	<i>Porte-parole</i>
Engler Conrad	<i>Responsable du département Communication, membre de la Direction, Issue Manager Public Affairs</i>
Fahrni Claudio	<i>Webmaster info-hopitaux.ch</i>
Fivaz Nicole	<i>Rédactrice/cheffe de projet</i>
Frey Heinz	<i>Responsable de la Politique de la formation</i>
Graf Michael	<i>Collaborateur de l'informatique</i>
Jaiteh Michelle	<i>Responsable de l'administration des membres, de la logistique et de l'accueil</i>
Jaun Käthi	<i>Cheffe de projet Sécurité au travail</i>
Käser Ursula	<i>Assistante de la Direction/cheffe de projet</i>
Leutert Christa	<i>Cheffe de projet Qualité et sécurité des patients</i>
Linder Janina	<i>Assistante au département Tarifs, eHealth (jusqu'à fin septembre 2012)</i>
Luginbühl Angela	<i>Collaboratrice de l'accueil, expédition</i>
Pergelius Christofer	<i>Responsable de l'informatique</i>
Piana Caroline	<i>Responsable du département Tarifs, eHealth, membre de la Direction</i>
Rolli Dominique	<i>Collaboratrice de l'expédition</i>
Rudaz Isabelle	<i>Cheffe de projet Qualité</i>
Salzmann Karin	<i>Cheffe de projet Comptabilité</i>
Schönenberger Urs	<i>Chef de projet Psychiatrie et Gestion</i>
Schütz Erika	<i>Assistante à la Direction et à la Politique de la formation, coordinatrice HOPE Suisse</i>
Tschanz Markus	<i>Chef de projet Tarifs</i>

## Le rôle capital des hôpitaux et cliniques

Les débats conflictuels et parfois catastrophistes sur l'introduction de SwissDRG ont eu aussi de bons côtés.

Le public, les médias et même les détracteurs notoires placent l'importance et les prestations des hôpitaux et des cliniques suisses en haut de l'échelle. La Journée nationale des hôpitaux et cliniques a également montré que les institutions membres de H+ rencontrent un grand intérêt parmi le public.

Le système de santé occupe une position difficile dans le discours médiatique et politique. Il est perçu en général comme un facteur de coûts, qu'il convient de diminuer. La part croissante des dépenses de santé par rapport au produit intérieur brut est considérée comme un problème. Alors que tout autre secteur qui enregistrait une croissance supérieure au reste de l'économie serait encensé.

### Le statu quo considéré comme l'état normal

En général, nous commençons à apprécier notre bonne santé au moment précis où elle nous lâche. Nous mettons alors tout en œuvre pour revenir à notre «état normal». Pour cela nous sommes heureux de recourir à toutes les prestations que le système de santé met à notre disposition. Les coûts ne jouent plus guère de rôle. Ce qui compte, c'est la haute qualité des prestations et un accès sans entraves pour chacun.

Il en va de même pour les hôpitaux et les cliniques dans leur environnement. Tant qu'ils effectuent bien leur travail jour après jour, personne n'y trouve à redire. Mais les cris de la population sont d'autant plus forts lorsqu'un domaine de prestations ou même un site sont appelés à disparaître. La perception de la valeur est stimulée en quelque sorte par la douleur de la perte.

Le rôle capital joué par les hôpitaux et les cliniques pour la médecine et l'économie est ainsi rarement thématiqué dans le public. S'il doit toujours être relancé active-

ment, il rencontre néanmoins un vif succès: les institutions qui ont participé à la Journée nationale des hôpitaux et cliniques le 24 septembre 2011 ont eu un écho important dans leur région. Dans certains cas, elles ont été littéralement submergées par leur population.

### Des apports médicaux et économiques gigantesques

La tâche centrale des hôpitaux et des cliniques est de fournir à leurs patients des prestations innovantes et de haute qualité tout en garantissant à la population un accès aisé aux soins. La branche prend ces missions très au sérieux. Elle contribue par ses prestations innovantes à ce que la population vieillissante reste plus longtemps en bonne santé et indépendante. Les institutions participent aux mesures de la qualité et aux registres nationaux afin d'améliorer en permanence leurs services. Et elles assurent toujours plus de tâches relevant des urgences ambulatoires dans les régions.

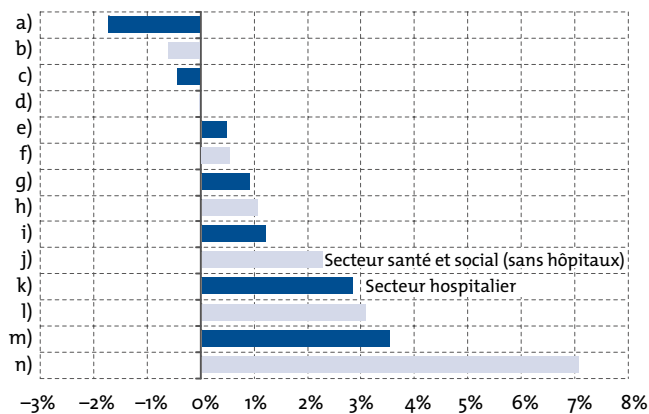


Dominique Rolli, Angela Luginbühl et Michelle Jaiteh (de haut en bas)

## Les hôpitaux en tant que prestataires de services

Évolution de la création de valeur directe en Suisse

Croissance annuelle moyenne de la création de valeur réelle directe entre 1990 et 2009



- a) Hôtellerie
- b) Construction
- c) Secteur primaire
- d) Secteur secondaire, autres
- e) Commerce
- f) Autres services
- g) Industrie des biens d'investissement
- h) Services aux entreprises
- i) Economie dans son ensemble
- j) Secteur santé et social (sans hôpitaux)
- k) Secteur hospitalier
- l) Transports et communications
- m) Secteur financier
- n) Chimie/pharmaceutique

Source: BAK Basel Economics, Bâle, mars 2011

Sur le plan économique, le poids du secteur hospitalier a crû massivement. Les hôpitaux et les cliniques emploient près d'un tiers de personnel de plus qu'il y a 20 ans. Ils sont souvent le premier employeur et la première entreprise formatrice dans leur région. Ainsi le nouveau métier d'assistant-e en soins et santé communautaire est parti de zéro pour arriver au troisième rang des professions en Suisse en cinq ans.

H+ souhaite montrer en permanence et de manière actuelle l'importance de la branche hospitalière grâce à un monitoring annuel des hôpitaux et cliniques. Afin que l'on n'attende pas qu'il soit trop tard pour apprécier leur valeur.

Bernhard Wegmüller  
Directeur



Christofer Pergelius, Michael Graf et  
Jürg Balsiger (de gauche à droite)

# Des alliances nouvelles et plus fortes

Le nouvel Issue Management Public Affairs de H+ a contribué à ce que l'association nationale des hôpitaux soit considérée comme un acteur de poids par les politiciens et les autres parties prenantes dans le système de santé.

Des alliances ont permis aussi de contrer des intérêts particuliers.

«Avec la FMH et santésuisse, H+ compte parmi les associations faitières citées spontanément le plus souvent dans le domaine de la santé». C'est le constat que dresse la première enquête auprès des parties prenantes réalisée en 2011 dans le cadre de l'évaluation de l'Issue Management Public Affairs de H+. 18 membres éminents d'associations, du Parlement et des autorités sanitaires de la Confédération et des cantons ont été interrogés lors d'entretiens particuliers.

## **Crédible, compétente et bonne communicatrice**

H+ obtient les meilleures notes avec la CDS et FMH pour l'appréciation de la crédibilité. Dans l'enquête menée auprès des parties prenantes par la société zurichoise de conseil konsulent.ch, elle est classée comme une association faitière compétente qui communique. Trois quarts des personnes interrogées ont exprimé l'opinion que les activités politiques de H+ en 2011 ont été semblables à celles de l'année précédente ou ont augmenté. Quatre cinquièmes ont estimé que l'efficacité de la politique de H+ est restée constante ou a été encore améliorée. Fondée sur une enquête auprès des parties prenantes, cette évaluation externe indépendante loue les activités de H+ dans les domaines politiques et des Public Affairs. Mais elle met aussi en exergue un potentiel d'amélioration.

## **Triompher ensemble des intérêts particuliers**

Le lobbyisme professionnel et les activités dans le domaine des Public Affairs menés par les associations économiques faitières se distinguent par un engagement informel, confidentiel et discret dans les coulisses. Les succès ne sont pas célébrés en grande pompe ou dans la presse. Les associations de consommateurs ou environnementales, en revanche, recourent souvent aux médias et tentent ainsi de faire pression sur les politiciens et d'augmenter aussi leur notoriété auprès des membres et des donateurs potentiels.

H+ mise de son côté sur des informations factuelles et sur la collaboration avec les autres parties prenantes. Cette ligne est visiblement très appréciée des acteurs politiques.

En 2011, H+ a participé à une alliance forte avec les principales parties prenantes pour contrer les intérêts particuliers des représentants des caisses au Parlement. Une initiative parlementaire visant à changer les règles du jeu dans le financement hospitalier a été rejetée par les Chambres. Dans l'initiative parlementaire TARMED également, la proposition d'ajouter une disposition établissant le Surveillant des prix comme partenaire tarifaire doté d'un pouvoir de proposition a été repoussée. Dans les deux cas, une alliance de conseillers nationaux issus des rangs de la gauche, des Verts et du camp bourgeois a fait échec à l'inscription d'intérêts particuliers dans la loi.

En s'unissant avec d'autres parties prenantes, H+ s'est engagée avec succès dans l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative sur la médecine de famille. Cette proposition permettra de renforcer la desserte de base tout en évitant d'inscrire de manière privilégiée dans la Constitution les intérêts de certains fournisseurs de prestations. En raison notamment des nombreuses réponses positives, le Conseil fédéral s'est décidé à opposer un contre-projet et va le présenter au Parlement.

---

*Conrad Engler*

*Responsable du département Communication,  
Membre de la Direction, Issue Manager Public Affairs*

## Améliorer encore ce qui va bien

En 2011, l'équipe de la communication a été largement renouvelée. Son objectif est de développer à un niveau élevé ce qui a fait ses preuves et d'améliorer encore ce qui va bien. Conrad Engler a repris la direction du département de la Communication le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Une enquête auprès des abonnés a montré qu'ils décernaient de bonnes notes aux publications électroniques de H+.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, Conrad Engler a succédé en douceur à Reinhard Voegele comme responsable du département de la Communication. Engagé en juin 2010, Conrad Engler a développé l'Issue Management Public Affairs et il continuera à exercer cette fonction. Sous la direction de Reinhard Voegele, la Communication s'est affirmée comme un prestataire de services offrant une large palette de publications et d'instruments. H+ remercie Reinhard Voegele pour son engagement et lui souhaite plein succès dans les défis qu'il s'apprête à relever dans sa retraite active dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### Nouvelles collaboratrices au département de la Communication

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2011, Dorit Djelid-Weinrich est entrée en fonction en qualité de porte-parole. A ce poste, elle reçoit les demandes des journalistes, les trie et coordonne les réponses. Engagée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011 comme journaliste RP et cheffe de projet, Nicole Fivaz complète l'équipe de la communication. Elle est responsable entre autres de eFlash et du Congrès de H+.

### De bonnes notes pour «eFlash» et la revue de presse

Le département de la Communication de H+ voulait connaître la notoriété de ses instruments électroniques de communication et savoir comment ils étaient utilisés. Plus de 500 personnes ont répondu à une enquête menée sur ce thème en septembre 2011 parmi les abonnés. 86% des personnes interrogées ont délivré une bonne note aux instruments électroniques de communication de H+. «eFlash» et la revue de la presse quotidienne ont été les mieux notés.

Quant au site web [www.hplus.ch](http://www.hplus.ch), il est le plus connu des instruments de communication de H+, 96% des personnes interrogées le connaissent.

### Développer ce qui est éprouvé

En 2011, le Congrès de H+ a dépassé toutes les attentes et attiré un nombre record de participants. L'enquête de satisfaction a délivré les meilleures notes (5,7 sur une échelle de 6) à l'organisation du congrès, au thème «Réseaux de soins intégrés» (5,3) et à l'information préalable au congrès (5,2) ainsi que pour le dossier de la journée (5,1). Le Congrès de H+ est apprécié avant tout comme plateforme de réseautage.

Le département de la Communication s'est fixé pour objectifs en 2012 de préserver et de développer ce qui est éprouvé et d'améliorer encore ce qui va bien. Cela vaut aussi pour la Journée nationale des hôpitaux et cliniques pour laquelle un nouveau concept est étudié. Sur le plan thématique, l'année 2012 sera marquée par l'introduction du système de forfaits par cas SwissDRG et par le nouveau financement hospitalier. Viendra s'y ajouter le sujet politiquement délicat du projet de révision de TARMED pour la rémunération des prestations ambulatoires.

*Conrad Engler*

*Responsable du département Communication,  
Membre de la Direction, Issue Manager Public Affairs*



Stefan Althaus, Dorit Djelid,  
Conrad Engler et Nicole Fivaz  
(de gauche à droite)

# La compensation des risques dans l'ombre du Managed Care

H+ combat la sélection des risques opérée par les caisses maladie. Par conséquent, elle apporte son soutien à la compensation des risques efficace et améliorée prévue dans la révision de la LAMal sur le Managed Care.

La révision de la LAMal sur le Managed Care a été placée dès le départ sous une mauvaise étoile. Le projet du Conseil fédéral datant de 2004 n'a pas soulevé un grand enthousiasme au Parlement. Le Conseil des Etats a commencé par l'affaiblir et la Commission de la santé du National a repris l'ouvrage à zéro. Elle a invité diverses organisations à participer à l'élaboration du projet, mais pas H+. Il a fallu que notre association intervienne pour que la commission élargisse la première version qui ne concernait que les cabinets médicaux. Mais cette intention initiale de se concentrer sur la médecine de famille a subsisté dans le projet. H+ s'est donc peu engagée. Ce n'est que lorsque le Parlement a intégré l'amélioration de la compensation des risques que l'association a joué un rôle plus actif.

## **Pas de Managed Care sans compensation des risques**

Pour H+, il importe que les caisses maladie ne disposent pas d'un nouvel instrument de sélection des risques grâce au Managed Care. Une compensation des risques efficace prévient ce danger. L'intégration de cette dernière dans le Managed Care est donc une condition sine qua non.

## **La compensation des risques même sans Managed Care**

Cependant, l'amélioration de la compensation des risques est indépendante du projet de Managed Care et doit être réalisée impérativement. Le Conseil des Etats avait donc séparé les deux objets, comme le souhaitait H+, mais le National s'y est opposé. Avec pour conséquence que si le Managed Care échoue lors du vote référendaire, l'amélioration de la compensation des risques sera aussi gelée pour l'instant.

## **Pression sur le monde politique**

Si l'on est opposé à la sélection des risques, il convient de trouver des moyens pour l'empêcher. Ne rien faire n'est pas une solution.

Des primes dépendant des risques ne sont pas une alternative réaliste dans l'assurance-maladie sociale, même si elles s'inscrivaient dans la logique actuarielle. Avec l'assurance-maladie obligatoire, le peuple a voulu instaurer une solution solidaire, où les risques de santé sont séparés des risques financiers.

H+ est d'avis que la compensation des risques est le meilleur moyen pour lutter contre la sélection opérée par les caisses maladie. Si le projet de Managed Care est rejeté, H+ s'engagera donc en faveur d'une relance immédiate de la compensation des risques.

*Martin Bienlein  
Responsable du département Politique,  
Membre de la Direction*



Martin Bienlein, Käthi Jaun, Erika Schütz, Stefan Berger et Heinz Frey (de gauche à droite)

# Le financement de la formation en entreprise à l'épreuve

Dans la perspective de l'introduction des SwissDRG en 2012, H+ a publié des recommandations pour l'indemnisation de la formation des professions non-universitaires. De plus, H+ a participé à l'élaboration d'un modèle de remboursement de la formation postgraduée des médecins, dont la mise en œuvre est prévue dès 2013.

La formation initiale et continue en entreprise doit être reconnue comme une prestation des établissements et financée. Les entreprises formatrices en particulier ne doivent pas subir de désavantage économique face à celles qui n'offrent que peu ou pas du tout de formation en entreprise. Ces principes étaient, et restent, la référence pour les activités de H+ visant à garantir que ses membres soient disposés à faire de la formation initiale et continue. Ils se fondent sur la stratégie approuvée par l'Assemblée générale en 2010.

## Recommandations de H+ pour les professions de la santé non-universitaires

Pour les professions de la santé non-universitaires, les coûts de la formation initiale et continue sont imputables à compter de 2012. Cela signifie qu'ils doivent être financés conjointement par les assureurs maladie et les cantons. Pour mettre en œuvre cette innovation législative, H+ a développé un modèle d'indemnisation qui tient compte des principes ci-dessus et se base sur des analyses coût-utilité pour les entreprises.

Le modèle a reçu un large soutien des membres de H+. En s'appuyant sur les résultats de l'enquête, l'association a proposé une solution pragmatique aux partenaires tarifaires. Des montants fixes pour toutes les professions sont recommandés afin de calculer les déductions «formation» dans le benchmark. En revanche, s'agissant de la détermination du supplément pour la formation, H+ propose des fourchettes à

l'intérieur desquelles les partenaires contractuels fixent des montants normatifs en fonction de leurs propres analyses coûts-utilité. Les recommandations concrètes sont publiées sur le site internet de H+.

## Professions de la santé universitaires

Au niveau législatif, le financement de la formation initiale et continue en entreprise ne concernait pas les professions de la santé universitaires. Le financement de la formation postgraduée des médecins est néanmoins une question très actuelle, en raison de la pression accrue sur les coûts et pour plus d'efficacité, à laquelle s'ajoute l'exigence politique d'une plus grande transparence des coûts et des prestations – dans la formation également. Cette problématique figure donc parmi les sujets prioritaires de la plateforme «Dialogue Politique nationale suisse de la santé (PNS)».

H+ est membre de la plateforme et du groupe thématique «Financement de la formation postgraduée des médecins». Sous l'égide de la CDS, le groupe a élaboré le «modèle PEP», pour «pragmatisch, einfach, pauschal» (pragmatique, simple et forfaitaire). Des recommandations sur les montants normatifs (sommes forfaitaires) sont prévues à partir de 2012. Le modèle et le rapport sont publiés sur le site internet de H+.

Heinz Frey  
Responsable de la Politique de la formation

## H+ Bildung: un partenaire fiable

Année intensive pour H+ Bildung: le sprint final du cursus pour l'obtention du titre «infirmière diplômée ES / infirmier diplômé ES» a notamment été couronné de succès. De nouvelles offres, au sein des entreprises également, ont été lancées à court terme ou adaptées aux besoins du moment dans les domaines de l'économie d'entreprise, des soins et de la gestion. Est venue encore s'ajouter une collaboration active à divers projets liés à la formation – y compris au niveau national. Par son engagement, H+ Bildung a montré que ses offres soutiennent avec profit les institutions de la santé: une formation continue, proche de la pratique et durable pour tous les groupes professionnels et à tous les niveaux hiérarchiques.

Thomas Drews  
Directeur de H+ Bildung, Aarau

## Espace Compétences SA: de nouvelles offres

Durant l'année 2011, le centre de formation romand a maintenu le cap en développant de nouvelles offres. Il s'est appuyé sur des professionnels engagés dans la vie pratique des institutions. C'est ainsi qu'un cours de management pour médecins cadres a été mis sur pied en collaboration avec la Conférence des directeurs médicaux de Suisse latine. L'expertise d'Espace Compétences SA est reconnue au-delà de nos frontières. Sa longue expérience dans le domaine de la formation en stérilisation amène, par exemple, le centre et sa commission paritaire ad hoc à soutenir le développement de telles formations au Maroc.

Pierrette Chenevard et Patricia Gentil  
Co-Directrices d'Espace Compétences SA, Cully

## Jalons politiques importants

<b>6 avril</b>	Le Conseil fédéral adopte le message sur la médecine de famille (contre-projet direct à l'initiative).
<b>29 avril</b>	SwissDRG SA soumet la structure tarifaire SwissDRG au Conseil fédéral pour approbation.
<b>6 juillet</b>	Le Conseil fédéral approuve la nouvelle structure tarifaire SwissDRG.
<b>25 août</b>	Le Conseil fédéral annonce une ordonnance sur les modalités d'introduction du nouveau financement hospitalier après l'échec des négociations des partenaires.
<b>30 septembre</b>	Le Parlement adopte la révision de la LAMal sur le Managed Care.
<b>2 novembre</b>	Le Conseil fédéral édicte des dispositions sur l'introduction du nouveau financement hospitalier.
<b>23 décembre</b>	Le Parlement approuve l'initiative parlementaire TARMED, incluant la transmission systématique des données.

## H+ en faveur de ses membres

<b>janvier/février</b>	Enquête auprès des membres sur les réseaux de soins intégrés
<b>3 février</b>	H+ précise les soins transitoires: définitions et exigences
<b>10 février</b>	Séance d'information sur la certification REKOLE® à l'Hôpital universitaire de Zurich
<b>février-mai</b>	Enquête auprès des membres sur l'initiative «caisse maladie publique»
<b>mars</b>	Nouveau modèle de Rapport sur la qualité 2010
<b>mars/avril</b>	Enquête auprès des membres sur le financement de la formation des professions non-universitaires et recommandations de la CDS et de H+
<b>5 avril</b>	Séance des conférences actives sur le thème des «Nouveaux modèles de remboursement et de financement des prestations ambulatoires des hôpitaux»
<b>avril / mai</b>	Meetings régionaux de H+ à Bâle, Herisau, Coire, Lausanne et Bellinzone
<b>avril</b>	H+ publie la Version 1.0 du Modèle tarifaire intégré pour la comptabilité analytique ITAR_K.
<b>avril</b>	H+ publie le Rapport annuel 2010.
<b>mai</b>	Enquête auprès des membres sur le contre-projet direct à l'initiative «Oui à la médecine de famille»
<b>17 mai</b>	6 <sup>e</sup> Conférence Comptabilité & Controlling
<b>23 mai- 21 juin</b>	Programme européen d'échanges pour le personnel HOPE 2011
<b>15 juillet</b>	H+ publie le CD-ROM Swiss GAAP RPC, Manuel relatif à la présentation des comptes pour les hôpitaux et cliniques.
<b>juillet / août</b>	Vote référendaire de H+ sur la convention relative aux modalités d'introduction de SwissDRG
<b>septembre</b>	Enquête auprès des membres sur les instruments électroniques de communication de H+
<b>8 septembre</b>	Séance d'information pour les membres de H+ sur SwissDRG et la révision de TARMED (dans le cadre de la Conférence active de somatique aigüe)
<b>15 septembre</b>	H+ publie la 7 <sup>e</sup> édition des Règles de comptabilisation, y compris le plan comptable.
<b>2 novembre</b>	Assemblée générale 2011 de H+: élection de Rolf Zehnder au Comité et prise de congé d'Arnold Bachmann. Décision de lancer une révision de TARMED en propre
<b>3 novembre</b>	Congrès 2011 de H+ sur le thème «Réseaux de soins intégrés: coopération et concurrence» avec discours du conseiller fédéral Didier Burkhalter
<b>16 novembre</b>	Première manifestation Swiss GAAP RPC de H+ à Berne
<b>novembre</b>	Enquête auprès des membres sur le rôle de H+ dans la politique nationale de la formation
<b>24 novembre</b>	Le Comité de H+ élit Werner Kübler et Matthias Mühlheim à la vice-présidence.
<b>7 décembre</b>	Première séance de la Commission technique Qualité soins somatiques aigus (FKQA)



## H+ dans les médias

<b>9 mars</b>	Communiqué de presse de H+ et de la FMH: forfaits par cas – étude concomitante sur les transferts de prestations et de coûts
<b>16 mars</b>	Communiqué de presse: Assurer des prestations de santé de bonne qualité lors de la mise en œuvre du nouveau financement hospitalier – Collaboration entre associations professionnelles, organisations de personnel, hôpitaux et FMH
<b>24 mars</b>	Communiqué de presse: «H+ et la médecine humaine»
<b>27 mai</b>	Conférence de presse annuelle de H+: «Système de forfaits par cas SwissDRG: pas un sous de plus pour les hôpitaux»
<b>31 mai</b>	Communiqué de presse: «Pas de livraison systématique des données médicales aux caisses maladie»
<b>23 juin</b>	Communiqué de presse: «Médecine de famille: H+ soutient le contre-projet du Conseil fédéral»
<b>30 juin</b>	Séminaire spécialisé de H+ pour les journalistes sur le thème: «Forfaits par cas/SwissDRG: ce qui interpelle les patients»
<b>6 juillet</b>	Communiqué de presse: «SwissDRG: accord entre les assureurs et les hôpitaux»
<b>15 août</b>	Communiqué de presse: «Les membres de H+ rejettent la convention complémentaire sur le financement hospitalier.»
<b>9 septembre</b>	Conférence de presse pour la Journée nationale des hôpitaux et cliniques: «Note pour les hôpitaux de soins aigus: 5,3»
<b>24 septembre</b>	4e Journée nationale des hôpitaux et cliniques sur le thème du nouveau rôle des hôpitaux, cliniques et institutions dans la chaîne des soins: «Votre santé nous tient à cœur»
<b>27 septembre</b>	Communiqué de presse: «H+ rejette le projet de révision de l'OAMal»

## H+ et ses partenaires

<b>janvier</b>	TARPSY naît de la fusion des projets psysuisse de H+ et P-TAR de la Direction de la santé du canton de Zurich.
<b>5 mai</b>	H+ publie les résultats de la mesure de l'ANQ «Satisfaction des patients».
<b>13 mai</b>	Rencontre au sommet entre le conseiller fédéral Didier Burkhalter et les partenaires tarifaires sur la révision de TARMED
<b>22 juin</b>	Le Comité de H+ approuve le contrat de coopération de H+ avec senesuisse.
<b>Jusqu'en juillet</b>	Négociations contractuelles avec santésuisse sur les modalités d'introduction de SwissDRG.
<b>Jusqu'en octobre</b>	Négociations contractuelles avec la CTM sur le contrat-cadre SwissDRG
<b>18 août</b>	SwissDRG SA attribue des mandats pour le développement des structures tarifaires stationnaires pour la psychiatrie (TARPSY) et la réadaptation (ST Reha).
<b>2 novembre</b>	H+ approuve les modifications des annexes du Contrat national de qualité (mesures pour la psychiatrie, règlement des données de l'ANQ, Registre des implants SIRIS).
<b>14 novembre</b>	H+ signe le contrat sur les traitements par dialyse avec la Fédération suisse pour tâches communes des assureurs-maladie (SVK).
<b>13 décembre</b>	Solution de branche Sécurité au travail de H+: Lancement de la campagne «Santé du dos»

## Les patients sont satisfaits

Les patientes et les patients sont très satisfaits de la qualité des prestations des hôpitaux de soins aigus. C'est ce qu'indique une enquête menée pour la première fois à l'échelle nationale en 2009 par l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). H+ a réactivé la Commission technique Qualité somatique aiguë (FKQA) afin d'apporter un soutien constant à l'ANQ dans la phase conceptuelle et d'impliquer au mieux les fournisseurs de prestations dans la formation de l'opinion.

70 hôpitaux de soins aigus ont participé en 2009 à la première mesure de la qualité consacrée à la satisfaction des patients. Sur une échelle de 1 à 6, ils ont obtenu une note moyenne de 5,3.

Les patients étaient appelés en outre à se prononcer sur les soins médicaux, le travail du personnel soignant et l'organisation dans les secteurs médicaux et chirurgicaux.

### **Une nouvelle enquête auprès des patients**

Afin de mesurer à nouveau la satisfaction des patients en 2011 au niveau national et de procéder à des comparaisons, l'ANQ a élaboré un bref questionnaire en collaboration avec un groupe d'experts. La publication de la synthèse des résultats est prévue pour la mi-2012.

### **Des chiffres-clés pour l'introduction des forfaits par cas**

Outre la mesure de la satisfaction des patients, l'ANQ a fait réaliser en 2011 des évaluations portant sur les réhospitalisations potentiellement évitables (réadmissions) et les réopérations, ainsi que des mesures sur les infections de plaies postopératoires. Quelque 120 hôpitaux ont participé aux premières mesures de prévalence des chutes et des escarres menées le 8 novembre 2011.

Grâce aux enseignements tirés de ces mesures, les hôpitaux et les cliniques peuvent développer des actions ciblées pour améliorer leur qualité. Par ailleurs, les indicateurs de l'ANQ livrent des chiffres-clé pour procéder à des comparaisons avant et après l'introduction des forfaits par cas. Les milieux politiques et le public peuvent ainsi vérifier si les forfaits par cas ont un effet sur la qualité du système de santé.

### **Commission technique Qualité somatique aiguë réactivée**

Afin de renforcer l'ANQ de manière conséquente à partir de la base et d'impliquer les fournisseurs de prestations de façon proactive dans les activités de l'ANQ, H+ a réactivé la Commission technique Qualité somatique aiguë. La FKQA compte 14 membres nouvellement élus bénéficiant de connaissances techniques spécifiques. La direction de la commission technique est assumée par H+. Une des missions principales de la FKQA est de formuler, sur la base des nouvelles connaissances de la pratique hospitalière, des propositions portant sur le choix et l'évolution des mesures nationales de la qualité dans le domaine des soins somatiques aigus et de fournir à l'ANQ une synthèse des opinions. En plus, le modèle de rapport sur la qualité publié par H+ continuera à être développé.

### **Propositions d'amélioration bienvenues**

Les membres actifs de H+ ont la possibilité de s'adresser à la Commission technique pour faire part de leurs propositions d'amélioration et de développement relatives aux activités de l'ANQ et au modèle de rapport sur la qualité. Les formulaires sont disponibles sur le site de H+.

---

*Isabelle Rudaz  
Cheffe de projet Qualité*

## L'édifice est sur pied

Depuis des années, H+ propose à ses membres des instruments pour la comptabilité et le contrôle de gestion.

Jusqu'à présent, tous ces instruments étaient inclus dans le Manuel REKOLE®. Désormais, une publication est consacrée à chaque domaine. Et toutes ces publications composent l'édifice Comptabilité & Contrôle de gestion.

Dans le cadre du projet «Manuel de présentation des comptes Swiss GAAP RPC», H+ a décidé de séparer les domaines Comptabilité d'exploitation, Présentation des comptes, Règles de comptabilisation et Taxe sur la valeur ajoutée. Cette répartition permettra à H+ à l'avenir de répondre de manière différenciée aux besoins de ses membres.

### Manuel REKOLE® – Nouveau chapitre Comptabilité des immobilisations

En se basant sur une décision REK, H+ a revu en 2011 le chapitre 7 «La comptabilité des immobilisations» du Manuel REKOLE®. Il convenait en premier lieu de garantir que la comptabilité des immobilisations demeure conforme aux objectifs financiers, entrepreneuriaux et réglementaires.

### Certification REKOLE®

Depuis la fin 2010, H+ dispose d'un système de certification pour la comptabilité des coûts et des prestations des hôpitaux, qui établit la concordance entre la comptabilité de gestion et les prescriptions de REKOLE®. Le certificat sert de label de qualité pour la mise en œuvre correcte de REKOLE®.

### Swiss GAAP RPC – Manuel de présentation des comptes

Avec le Manuel de présentation des comptes dans les hôpitaux et les cliniques, H+ a publié en juillet 2011 un ouvrage cadre national basé sur le standard de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Cet ouvrage précise le standard pour la branche et sert de ligne directrice pour les différentes institutions. La réunion organisée en novembre 2011 sur ce thème a soulevé un grand intérêt. Plus de 100 personnes y ont participé.

### Règles de comptabilisation – Nouveau Plan comptable

Revu en 2011, le nouveau Plan comptable répond aux exigences actuelles. Il tient compte des changements

H+ félicite les hôpitaux et cliniques suivants pour leur certification REKOLE® en 2011:

- + Services psychiatriques du canton des Grisons
- + Hôpital universitaire de Bâle
- + Hôpital STS SA, Thoune
- + Reha Rheinfelden
- + Union des hôpitaux d'Appenzell Rodes-Extérieures
- + Services psychiatriques du canton d'Argovie SA
- + Hôpital universitaire de Zurich
- + Hôpital de Lachen SA
- + Hôpital cantonal des Grisons
- + Clinique Bethesda, Tschugg
- + Centre psychiatrique de Münsingen

dans la comptabilité et s'efforce d'anticiper les évolutions.

La 7<sup>e</sup> édition 2012 du Plan comptable H+ remplace la 6<sup>e</sup> édition modifiée, 2008. Cette publication peut être commandée gratuitement sur le site internet.

### TVA à l'hôpital

Pour tenir compte de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée et de l'adaptation des taux de la dette fiscale nette et des taux forfaitaires, H+ a adapté le chapitre 4.8, «Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'hôpital», dans le Manuel REKOLE®, 3<sup>e</sup> édition 2008 et l'a publié dans une brochure séparée.

*Pascal Besson*  
Responsable du département Gestion,  
Membre de la Direction

*Karin Salzmann*  
Cheffe de projet Comptabilité

Claudia Bigler, Christa Leutert,  
Claudio Fahrni, Isabelle Rudaz,  
Urs Schönenberger, Pascal Besson  
et Karin Salzmann  
(de gauche à droite)



# Les partenaires tarifaires mis à l'épreuve

## De MTH Reha CTM à ST Reha

Le conseil d'administration de SwissDRG SA a choisi le projet tarifaire MTH Reha CTM comme base de la structure tarifaire nationale pour la réadaptation stationnaire. Il a décidé de confier la poursuite du développement à H+ et à la CTM, responsables du projet jusque-là. Le projet et la structure tarifaire nationale s'appellent désormais Système tarifaire réadaptation suisse, en bref ST Reha. Le contrat de mandat a été adopté le 18 août 2011 par le conseil d'administration. Parallèlement, les travaux du projet pilote consacré aux systèmes de classification des patients développés jusque-là ont été poursuivis. En 2012, l'équipe de projet lance le développement de systèmes de classification pour les spécialités de la réadaptation qui n'ont pas encore été prises en considération.

---

*Markus Tschanz  
Chef de projet Tarifs*

## Mandat de SwissDRG pour le projet tarifaire TARPSY

Le 18 août 2011, le conseil d'administration de SwissDRG SA a adopté le mandat pour le projet TARPSY. Ce dernier dispose donc désormais d'un mandat national pour l'élaboration d'un système tarifaire orienté sur les prestations, destiné à la psychiatrie stationnaire y compris la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. En été 2011, la Haute école zurichoise en sciences appliquées (ZHAW) de Winterthour a examiné le concept élaboré pour la classification des groupes de patients avec les données de l'année 2010. Il est apparu que la classification prévue était trop détaillée, car quelques domaines ne présentaient pas de différences de coûts significatives. Le concept a donc été adapté afin de mettre au point un système aussi simple et praticable que possible.

---

*Urs Schönenberger  
Chef de projet Psychiatrie et Gestion*

## Le dossier patient au cœur de la Stratégie eHealth

Le dossier patient électronique devrait se concrétiser d'ici à 2015. La Confédération n'est pas seule responsable, car les cantons sont chargés de l'offre sanitaire et donc de l'introduction de la cybersanté. Ces derniers vont mettre en place le dossier patient informatisé avec une rapidité et une intensité variables, au travers de projets pilotes. Le 27 octobre 2011, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) ont prolongé de quatre ans, jusqu'en 2015, la convention-cadre en matière de cybersanté.

---

*Caroline Piana  
Responsable du département Tarifs, eHealth,  
Membre de la Direction*

### Phase d'introduction pour SwissDRG et le nouveau financement hospitalier

Les partenaires tarifaires ne sont pas parvenus à un accord national sur les modalités d'introduction de la structure tarifaire SwissDRG suite à l'approbation de cette dernière par le Conseil fédéral. En réaction, le gouvernement a édicté une modification de l'ordonnance introduisant de nouvelles dispositions sur le monitoring des coûts et les coûts d'utilisation des immobilisations. La CDS a appelé les cantons à promulguer des «baserates de travail» lorsque les prestataires et les assureurs ne sont pas parvenus à un accord. Pour les assureurs sociaux fédéraux, la Commission des tarifs médicaux (CTM) a proposé à tous les hôpitaux de conclure une convention standard à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 limitée à un an, pour l'introduction de SwissDRG.

---

*Caroline Piana  
Responsable du département Tarifs, eHealth,  
Membre de la Direction*

### La révision de TARMED est en route

Fin novembre 2011, TARMED Suisse a soumis la Version 1.08 de TARMED, valable dès le 1<sup>er</sup> juin 2012, au Conseil fédéral pour approbation. On ne saurait attendre une nouvelle version ces prochaines années. Le principe d'une révision menée en commun par tous les partenaires a échoué fin septembre 2011. L'assemblée générale de H+ a donné, en novembre, son feu vert à un projet de révision de TARMED mené en propre par l'association. Cette dernière ainsi que les hôpitaux et les cliniques sont avant tout intéressés par une rétribution économiquement correcte des prestations ambulatoires spécifiques aux hôpitaux. En font notamment partie les consultations répétées et les prestations des cliniques de jour dans les secteurs de la psychiatrie et de la réadaptation.

---

*Caroline Piana  
Responsable du département Tarifs, eHealth,  
Membre de la Direction*

Markus Tschanz et Caroline Piana



## 2011: Un regard sur les conférences actives

Les conférences actives coordonnent les intérêts des groupements de membres et jouent le rôle d'organes de consultation pour le Comité et la Direction. Elles servent de plateformes de communication, de coordination et de travail pour les membres de chaque groupement. H+ remercie tous les membres des conférences actives pour le travail précieux qu'ils accomplissent en faveur de l'association.

L'association H+ répartit ses membres actifs en groupements. Les groupements sont des catégories de membres qui, par leur structure, leur activité, leur environnement ou pour toute autre raison, poursuivent des intérêts communs qu'ils font valoir dans le cadre de l'association. Chaque groupement dispose d'une conférence active. Les membres des conférences actives sont élus par le groupement correspondant.

### Somatique aiguë

Les représentants des hôpitaux de soins aigus et des associations cantonales se sont rencontrés à l'occasion de deux grandes réunions. Au printemps, les membres ont fixé les priorités stratégiques pour la révision de TARMED. La réunion d'automne s'est déroulée dans le cadre de l'assemblée des directeurs d'hôpitaux. L'état d'avancement du nouveau financement hospitalier et des prestations figurait à l'ordre du jour, de même que les dossiers de politique de la santé à venir au niveau national.

### Soins de longue durée

En 2011, H+ a conclu une collaboration stratégique avec senesuisse. Les deux associations entendent promouvoir une représentation efficace des intérêts du secteur des soins de longue durée. Les membres du Groupement des soins de longue durée restent membres de H+, mais constituent ensemble également un membre collectif au sein de senesuisse. Dès 2012, la Conférence active des soins de longue durée sera parallèlement la nouvelle «Conférence régionale» de senesuisse. Tous les membres du Groupement des soins de longue durée de H+ pourront y participer.

### Psychiatrie

Pour la première fois la séance de la Conférence active de psychiatrie s'est déroulée sous la forme d'une discussion ouverte et à vocation d'information. Le 10 octobre 2011 quarante participants ont abordé des sujets d'actualité. Bernhard Wegmüller a fourni des renseig-

nements sur la procédure de révision de TARMED et sur l'état du financement dès 2012. La rémunération des cliniques de jour constitue une préoccupation importante dans le cadre de la révision. Sous la direction de Josef Müller, les chefs de projet ont informé l'assemblée sur le projet TARPSY, c'est-à-dire le développement de la structure tarifaire stationnaire.

### Réadaptation

Des élections générales ont eu lieu début 2011. En septembre, un petit jubilé a pu être célébré à l'occasion de la 50<sup>e</sup> séance. La première réunion de la Conférence active de réadaptation avait eu lieu en mars 1999. A ce moment déjà, les définitions de la réadaptation, les tarifs ambulatoires et stationnaires ainsi que la qualité étaient au centre des préoccupations. La Conférence active fait face aux modifications des conditions-cadre en organisant des séances de travail et en conviant à l'avenir l'ensemble des membres de la réadaptation à des réunions annuelles.

### Hôpitaux universitaires

Durant quatre séances, les hôpitaux universitaires se sont penchés sur le nouveau financement hospitalier et sur SwissDRG. L'indemnisation des innovations, des investissements, des prestations de transplantation et des activités de formation continue, d'enseignement et de recherche, figuraient au premier plan pour ces fournisseurs de soins hautement spécialisés qui pratiquent l'enseignement et la recherche de manière intensive. Les hôpitaux universitaires ont également planché sur l'urgente révision de TARMED.

### Composition des conférences actives

Les listes des membres des conférences actives peuvent être consultées sous [www.hplus.ch](http://www.hplus.ch) > L'association H+ > Conférences actives

## 2011: Un regard sur les commissions techniques

Les commissions techniques de H+ prennent en charge des tâches et des thèmes spécifiques. Elles conseillent la Direction et le Secrétariat central. Le Comité crée les commissions techniques et leur assigne leur mandat. Il les dissout le cas échéant. H+ remercie tous les membres des commissions techniques pour le travail précieux qu'ils accomplissent en faveur de l'association.

### Droit du travail

En 2011, la commission technique Droit du travail a pris position sur des problèmes liés à l'application de la Loi sur le travail. La principale incertitude portait, pour quelques entreprises, sur le service de piquet, contesté par certains employés. La commission a proposé des solutions.

### Sécurité au travail

La solution de branche développée avec les partenaires sociaux compte actuellement 220 membres. Les activités de 2011 étaient consacrées au thème «maternité & travail». La campagne 2012 portera sur la santé du dos. Un thème d'avenir pour nos entreprises, où l'âge du personnel est en hausse.

### Commission technique Formation (CTFO)

Le groupe de travail Financement de la formation a soutenu H+ dans l'élaboration des recommandations pour le financement de la formation. La CTFO a pris position sur des questions de politique de la formation. H+ s'occupe désormais de la formation postgraduée des médecins.

Des modifications structurelles sont prévues concernant l'OdASanté. Les tâches et la composition de la CTFO devront être adaptées aux nouveaux besoins en 2012.

### Commission technique Qualité somatique aiguë (FKQA)

Pour le secteur des soins somatiques aigus, H+ a réactivé en 2011 la Commission technique Qualité somatique aiguë et l'a dotée de nouveaux membres. L'objectif est de disposer à l'avenir d'une position consolidée sur les sujets concernant la qualité, afin de favoriser la collaboration avec l'ANQ et de poursuivre le développement du modèle de rapport sur la qualité.

### Commission technique Tarifs et conventions

La mise en œuvre de SwissDRG au 1<sup>er</sup> janvier 2012 a ponctué les travaux de la commission technique Tarifs et conventions, ainsi que ceux des deux groupes spécialisés. Ces instances ont élaboré ensemble des recommandations sur les sujets sensibles que sont la transmission des données, le monitoring des coûts et le modèle de présentation des coûts ITAR\_K.

### Commission technique Comptabilité (REK)

Les travaux de la REK se sont concentrés en 2011 sur la révision du Manuel REKOLE®. Il est prévu de publier la 4<sup>e</sup> édition en 2012. En automne 2011, l'adaptation du chapitre 7 «La comptabilité des immobilisations» était déjà en ligne sur le site internet de H+, de même que le Corrigendum avec les modifications apportées à la 3<sup>e</sup> édition pour passer à la 4<sup>e</sup> édition.

### Commission du congrès

Le Congrès 2011 de H+ a permis à la commission de récolter les fruits des deux années consacrées à la préparation. Les participants étaient très satisfaits, tant par l'organisation que du thème retenu – les «Réseaux de soins intégrés». Ils étaient 340, soit près de deux fois plus qu'en 2009. Plus de 80% des participants ayant répondu au questionnaire ont manifesté leur intérêt pour la prochaine édition, en 2013.

### Commission Ecologie VZK / H+

En septembre 2011, le 9<sup>e</sup> Congrès d'écologie consacré au thème «Ecologie et sécurité – un difficile équilibre?» a été un succès. Les orateurs ont développé trois aspects: le nettoyage et la désinfection, la manutention de matières dangereuses, ainsi que les produits à usage unique et multi-usages.

### Commission de rédaction de Compétence

La commission de rédaction du magazine spécialisé Compétence peut dresser un bilan réjouissant de l'année 2011. Les thèmes traités ont couvert un large éventail de domaines. Les abonnements, les annonces et les partenariats médias ont progressé. Pour succéder à Martin Patzen, la commission a élu un nouveau membre en la personne de Matthias Winistörfer, directeur de l'Hôpital cantonal de Zoug et président de l'Association des hôpitaux de Suisse centrale.

### Composition des commissions techniques:

Les listes des membres des commissions techniques peuvent être consultées sous [www.hplus.ch](http://www.hplus.ch) > L'association H+ > Commissions techniques

## H+ s'engage en faveur de ses membres

H+ apporte son soutien aux hôpitaux, cliniques et institutions de soins dans les domaines de la gestion, de la qualité, des tarifs et de la cybersanté. L'association défend les intérêts de ses membres dans l'arène politique en application des stratégies décidées par le Comité.

H+ encourage l'échange d'informations et d'opinion avec ses membres, avec les organisations partenaires et les médias.

### Engagement politique

H+ coordonne les prises de position politiques des membres et les représente sur la scène fédérale. L'association élabore des stratégies politiques efficaces pour les questions de santé, de formation, d'emploi et de droit du travail. H+ publie quatre fois par an H+ Palais fédéral afin d'informer les parlementaires sur les positions de l'association relatives aux thèmes politiques d'actualité.

### Défense des intérêts

Sur mandat de ses membres, H+ s'engage en faveur de structures tarifaires appropriées et applicables dans les secteurs stationnaire et ambulatoire pour les domaines des soins somatiques aigus, de la psychiatrie et de la réadaptation. En outre, le Secrétariat central représente les hôpitaux, cliniques et institutions de soins dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de cybersanté (eHealth).

Dans le domaine de la qualité, H+ collabore avec l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ). Afin de développer des filières de formation et de formation continue correspondant aux besoins de la pratique, l'association représente ses membres au sein de l'OdASanté nationale.

Sur mandat de nombreux cantons, le Secrétariat central prend en charge la gestion des données pour les Statistiques administrative et médicale de la Confédération.

### Prestations de service pour les membres

H+ s'engage en faveur d'une comptabilité orientée vers l'avenir et met à disposition des standards pour la branche avec les manuels REKOLE® et Swiss GAAP RPC ainsi que les directives de certification pour la présentation des comptes.

Les membres disposent d'instruments qui doivent faciliter leur travail, comme par exemple le modèle tarifaire intégré ITAR\_K basé sur les répondants des coûts ou le modèle de rapport qualité. En outre, le Secrétariat central conseille les membres sur les tarifs et les questions relatives au droit du travail. En collaboration avec les organisations patronales, il propose une solution de branche pour la mise en œuvre des dispositions sur la sécurité au travail et la protection de la santé. H+ tient également une banque de données sur les chiffres clés de la branche et les publie. Enfin, l'association informe régulièrement ses membres lors des manifestations et des conférences et les tient au courant par le biais du bulletin mensuel électronique eFlash.

### Relations publiques

Le Secrétariat central entretient activement les relations avec les médias et positionne H+ comme acteur-clé dans le système de santé suisse. A cet effet, il organise des conférences de presse et des séminaires spécialisés pour les journalistes. Le Secrétariat central diffuse aussi les positions de l'association au moyen de communiqués.

Grâce au Congrès de H+, à la Journée nationale des hôpitaux et cliniques et à la plateforme d'information [www.info-hopitaux.ch](http://www.info-hopitaux.ch), la branche se profile dans le public.

### Les rendez-vous 2012:

- + Meetings régionaux: 24 & 27 avril, 2, 8 & 25 mai et 6 juin 2012
- + Conférence de presse annuelle, 22 mai 2012
- + Séminaire pour les médias, 25 octobre 2012
- + 83<sup>e</sup> Assemblée générale de H+, 8 novembre 2012



## Le réseau de H+

H+ est membre de nombreuses organisations. Elle pilote de multiples groupes de travail et commissions techniques internes et délègue des spécialistes dans des groupes d'experts qui représentent les intérêts des membres de l'association.

Le Secrétariat central remercie tous les professionnels qui s'engagent pour l'association.

H+ veille aux intérêts politiques, économiques et juridiques de ses membres et participe à la conception des conditions-cadre du système de santé suisse. En pratique, cela se traduit très souvent par une collaboration

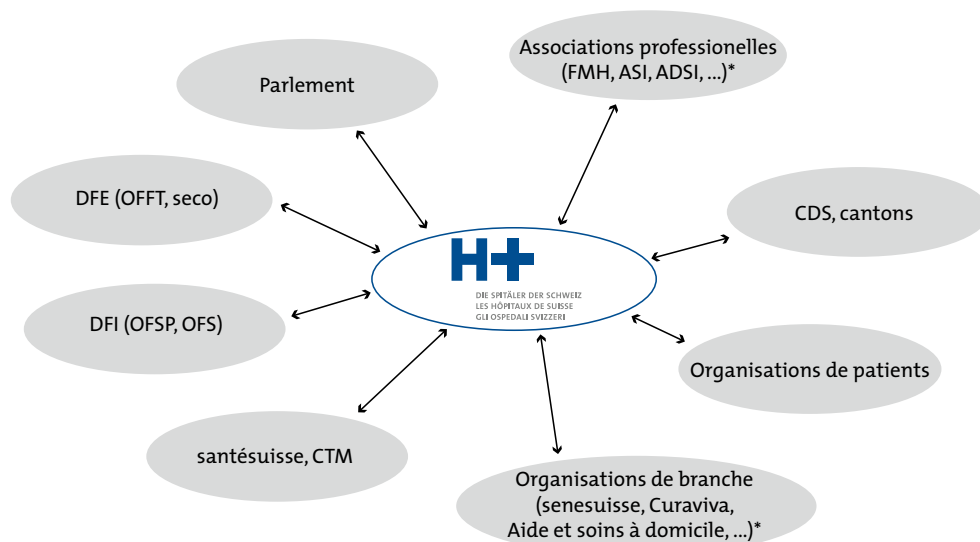
au sein de groupes de travail ou d'experts, afin d'élaborer de bonnes solutions pour les hôpitaux, cliniques et institutions de soins.

### H+ représente les intérêts de ses membres au sein d'organisations

(par ordre alphabétique, liste non exhaustive)

- + Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ)
- + Conseil de la Commission suisse pour l'assurance qualité dans le laboratoire médical (QUALAB)
- + Dialogue Politique nationale de la santé
- + European Hospital and Healthcare Federation HOPE
- + Fédération suisse des directrices et directeurs d'hôpitaux (FSDH)
- + Fondation pour la sécurité des patients
- + Fondation RefData
- + Forum Datenaustausch
- + Forum Gesundheit, Lucerne
- + Forum Managed Care
- + Groupe parlementaire Santé
- + Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
- + International Hospital Federation
- + Journée des malades
- + MediData SA
- + Observatoire suisse de la santé OBSAN
- + OdASanté
- + Organe de coordination cybersanté (eHealth) Confédération-cantons
- + Santé publique Suisse
- + Société suisse pour la politique de la santé (SSPS)
- + Société Suisse pour le management de la qualité dans la santé (SQMH)
- + Solution de branche Sécurité au travail et protection de la santé dans le domaine de la santé
- + SpitalBenchmark
- + SwissDRG SA
- + Tarmed Suisse
- + Union patronale suisse
- + Union suisse de médecine de laboratoire (USLM)

### Les partenaires de H+ pour la politique de la santé



\*Liste non exhaustive

De plus amples informations sur le site internet de H+:

[www.hplus.ch](http://www.hplus.ch) > L'association > Représentation au sein des commissions

[www.hplus.ch](http://www.hplus.ch) > L'association > Organisation/Comité > Affiliations

# Bilan au 31 décembre 2011

## H+ Les Hôpitaux de Suisse

	2011		2010	
	CHF	%	CHF	%
<b>Actifs</b>				
				Remarque
<b>Actifs circulants</b>				
Liquidités.....	1'499'565		997'276	A1
Créances de ventes et de prestations de services.....	298'386		305'424	A2
Autres créances.....	10'495		17'823	A2.1
Stocks.....	1		1	
Actifs de régularisation.....	13'030		3'191	
<b>Actifs circulants.....</b>	<b>1'821'477</b>	<b>34.9</b>	<b>1'323'714</b>	<b>28.0</b>
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations financières.....	1'408'775		1'858'775	
Machines de bureau/mobilier.....	1		1'751	
Equipements et installations.....	8'001		16'001	
Infrastructures informatiques.....	40'001		1	
Immobilisations.....	1'938'693		1'520'689	
<b>Actifs immobilisés.....</b>	<b>3'395'471</b>	<b>65.1</b>	<b>3'397'217</b>	<b>72.0</b>
<b>Total actifs.....</b>	<b>5'216'948</b>	<b>100.0</b>	<b>4'720'931</b>	<b>100.0</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Dettes</b>				
Dettes à court terme.....	806'724		924'081	A3
Passifs de régularisation.....	129'369		8'000	
<b>Dettes à court terme.....</b>	<b>936'094</b>		<b>932'081</b>	
Dettes à long terme (hypothèques).....	700'000		700'000	
Provisions.....	1'481'490		1'023'500	
Dettes à long terme.....	2'181'490		1'723'500	
<b>Dettes.....</b>	<b>3'117'584</b>	<b>59.8</b>	<b>2'655'581</b>	<b>56.3</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital.....	1'728'902		1'591'489	
Capital lié.....	336'449		336'449	
Bénéfice annuel/perte annuelle.....	34'013		137'413	
<b>Capitaux propres.....</b>	<b>2'099'364</b>	<b>40.2</b>	<b>2'065'351</b>	<b>43.8</b>
<b>Total passifs.....</b>	<b>5'216'948</b>	<b>100.0</b>	<b>4'720'931</b>	<b>100.0</b>

# Compte de résultats 2011

## H+ Les Hôpitaux de Suisse

	Comptes 2011		Budget 2011		Comptes 2010	
	CHF	%	CHF	%	CHF	%
	Remarque					
Cotisations des membres.....	5'745'168		5'750'000		5'872'068	
Frais d'inscription/examens .....	109'756		76'560		78'095	
Ventes.....	71'716		46'600		67'652	
Statistiques hospitalières externes.....	446'430		460'000		494'826	
Revue «Compétence» .....	142'140		140'000		169'305	
Produits divers .....	239'845		286'940		166'559	
<b>Produits d'exploitation total</b>	<b>6'755'055</b>	<b>100.0</b>	<b>6'760'100</b>	<b>100.0</b>	<b>6'848'505</b>	<b>100.0</b>
Frais de matériel et de production .....	22'349		52'000		26'181	
Frais de personnel.....	4'884'076		4'915'487		4'283'802	
Autres charges d'exploitation .....	111'725		143'400		109'450	
Charges administratives .....	1'647'003		1'598'020		2'060'501	
Amortissements .....	87'951		16'750		217'775	
Charges d'exploitation .....	6'753'104	100.0	6'725'657	99.5	6'697'708	97.8
<b>Résultat opérationnel avant intérêt</b>	<b>1'952</b>	<b>0.0</b>	<b>34'443</b>	<b>0.5</b>	<b>150'797</b>	<b>2.2</b>
Produits financiers.....	56'477		6'000		18'517	
Charges financières .....	21'163		38'000		26'377	0.4
Charges exceptionnelles .....	3'252		0		5'524	
<b>Bénéfice annuel/Perte annuelle</b>	<b>34'013</b>	<b>0.5</b>	<b>2'443</b>	<b>0.0</b>	<b>137'413</b>	<b>2.0</b>

# Annexe: Explications des comptes

## H+ Les Hôpitaux de Suisse

	2011 CHF	2010 CHF
<b>A1 Liquidités</b>		
Caisse	395	2'249
Compte postal, comptes bancaires, comptes d'épargne	1'066'795	567'040
Chèques REKA	17'100	7'550
Corrections de valeur sur chèques REKA	-3'420	-1'510
Titres	418'694	421'946
	<u>1'499'565</u>	<u>997'276</u>
<b>A2 Créances de livraison et prestations</b>		
Créances de débiteurs	339'786	316'324
Ducroire	-41'400	-10'900
	<u>298'386</u>	<u>305'424</u>
<b>A2.1 Autres créances</b>		
Créances envers la CIQ	5'119	12'589
Autres créances	5'377	5'234
	<u>10'495</u>	<u>17'823</u>
<b>A3 Créances à court terme</b>		
Créances envers des tiers	342'134	510'200
Créances envers Espace Compétences SA	80'000	88'000
Créances envers la CFST	381'901	325'684
Autres créances	2'690	195
	<u>806'724</u>	<u>924'081</u>
<b>A4 Frais de matériel et de production</b>		
Achat de matériel (données TARMED/papier/documentations aux membres)	7'955	19'689
Charges de prestations (assemblée générale)	14'394	6'492
	<u>22'349</u>	<u>26'181</u>
<b>A5 Frais de personnel</b>		
Salaires	2'728'193	2'565'008
Honoraires	1'405'790	928'484
Charges sociales	486'647	450'971
Frais de déplacements	91'935	96'668
Frais de personnel divers	171'511	242'671
	<u>4'884'076</u>	<u>4'283'802</u>
<b>A6 Autres charges d'exploitation</b>		
Charges d'énergie et d'évacuation des déchets	17'071	15'720
Entretien/Leasing	23'134	23'989
Loyers (charges annexes comprises)	71'520	69'742
	<u>111'725</u>	<u>109'450</u>

	2011 CHF	2010 CHF
<b>A7 Charges administratives</b>		
Téléphone/port	129'216	108'331
Matériel de bureau divers	24'418	20'582
Cotisations d'affiliation	660'506	601'485
Frais juridiques et de conseils	15'873	236'909
Frais divers	661'907	737'796
Frais informatiques	155'083	355'397
	<u>1'647'003</u>	<u>2'060'501</u>
<b>A8 Produits financiers</b>		
Intérêts	56'477	18'517
	<u>56'477</u>	<u>18'517</u>
<b>A9 Charges financières</b>		
Intérêts	0	1'973
Frais bancaires et postaux	1'851	1'904
Intérêts hypothécaires	19'313	22'500
	<u>21'163</u>	<u>26'377</u>
<b>A9.2 Charges exceptionnelles</b>		
Corrections de valeur sur titres	3'252	5'524
	<u>3'252</u>	<u>5'524</u>

## Demande d'affectation des bénéfices

### H+ Les Hôpitaux de Suisse

	2011 CHF
Proposition du Comité: affectation au capital	34'013
	<u>34'013</u>

# Rapport de l'organe de vérification

## H+ Les Hôpitaux de Suisse

### *Treuhand-, Revisions- und Steuerberatungsbüro Lehmann AG Bern*

Sämtliche Treuhandfunktionen Revisionen, Gutachten, Steuerberatung, Buchhaltungsabschlüsse

Mezenerweg 8a  
Postfach  
3000 Bern 25

Telefon 0 313 400 313  
Telefax 0 313 400 323  
E-Mail info@ttag.ch

A l'assemblée générale des membres de  
l'association  
H+ Les Hôpitaux de Suisse  
Lorrainestrasse 4a  
3013 Berne

Bern, 1 mars 2012 pm

#### **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale des membres de l'association H+ Les Hôpitaux de Suisse, Berne**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'association H+ Les Hôpitaux de Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**Treuhand Lehmann AG**



Patrick Mathys  
réviseur dirigeant  
expert-réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

Ref: pm (3+1)

Mitglied **TREUHAND**  **KAMMER**

Mitglied **TREUHAND** | **SUISSE**

**SRO TREUHAND** | **SUISSE**

# Commentaire des comptes annuels

## H+ Les Hôpitaux de Suisse

Le bilan de H+ a connu de grandes variations par rapport à l'année précédente.

Ces variations s'expliquent en grande partie par le remboursement partiel du prêt à SwissDRG SA de CHF 450'000 (placements financiers) et par l'assainissement du bâtiment administratif de H+.

Des provisions ont été constituées dans les départements Tarifs (projet de révision TARMED), Communication (Journée nationale des hôpitaux et cliniques 2013) et pour le Secrétariat central lui-même (assainissement des canalisations imposé par la ville de Berne). La position du bilan Provisions a donc crû de CHF 458'000 au total par rapport à l'année précédente.

Les fonds propres de H+ restent très solides avec CHF 2,1 mios.

Grâce au bon résultat annuel, H+ a pu à nouveau respecter le principe de la congruence au 31 décembre 2011. Le capital propre et les capitaux étrangers à long terme couvrent ensemble l'actif immobilisé.

Le compte de résultats 2011 présente un résultat positif de CHF 34'013.

Les recettes des cotisations des membres sont identiques au montant budgété de CHF 5'750'000.

Grâce aux produits réalisés avec les nouvelles «conditions d'engagement» et les nouvelles «règles de comptabilisation», les ventes atteignent CHF 25'000 de plus que prévu. Les variations concernant les taxes pour les cours et examens et les «Divers produits» proviennent du fait que les taxes d'accréditation des sociétés d'audit REKOLE® ont été comptabilisées d'une autre manière que dans le budget.

Au chapitre des dépenses, les frais de matériel et de production ont été inférieurs d'environ CHF 30'000, car il n'a été produit ni manuel imprimé pour le rapport sur la qualité par hôpital ni rapport sur la qualité de la branche. Les frais de personnel sont moins élevés de quelque CHF 30'000 par rapport au montant inscrit au budget, en raison de coûts de formation continue inférieurs. Pour les autres charges d'exploitation, les loyers des locaux de cours extérieurs se sont élevés à environ CHF 30'000 de moins que le montant inscrit au budget.

Les charges administratives et de distribution ont été supérieures de CHF 50'000 au budget. D'un côté, les provisions pour la révision de TARMED et des frais plus élevés pour ITAR\_K, le nouveau standard de présentation des comptes, ainsi que pour la Datawarehouse ont engendré des dépenses supplémentaires. De l'autre, les projets qualité, le projet tarifaire TARPSY (intégration à SwissDRG SA) et l'administration propre de H+ ont coûté moins que prévu.

L'amortissement du bâtiment a dû être impérativement augmenté de CHF 70'000 par rapport au budget afin d'éviter qu'une surévaluation ne résulte de son assainissement.

A la suite du remboursement partiel du prêt à SwissDRG SA et des intérêts qui en découlent, les produits financiers présentent une variation positive de CHF 50'000 par rapport au budget. Les charges financières sont restées en-dessous des montants prévus au budget, grâce aux taux d'intérêt extrêmement bas.

# Les hôpitaux dans les médias

## 184 700 Arbeitsplätze im Spital

BZ BERNERZEITUNG 10 septembre 2011

## Les hôpitaux refusent d'être les dindons de la farce

**Le Quotidien**  
JURASSIEN 28 mai 2011

## Bund öffnet Datenschleusen

SonntagsZeitung 11 septembre 2011

## Datenschützer erfreut über Gegenwehr der Spitäler

**SF** SCHWEIZER  
FERNSEHEN 15 août 2011

## Les données des patients au cœur de la bataille

LE TEMPS 16 août 2011

## Charmeoffensive Spitaltag

**Bündner Tagblatt** 26 septembre 2011

## Ospedali, partenza in salita

**CORRIERE**  
**DEL TICINO** 30 décembre 2011

## Nicht länger als nötig im Spital

Neue Zürcher Zeitung 10 novembre 2011

## Die Spitäler wollen nicht die Dummen sein

Basler Zeitung 28 mai 2011

## Die Spitäler gehen auf die Barrikaden

**NEUE**  
**LÜZERNER ZEITUNG** 16 août 2011

## Niemand wird blutend nach Hause geschickt

TagesAnzeiger 30 août 2011

## Note 5,3 für Spitäler

**Blick**  
am Abend 9 septembre 2011